



# Projet pédagogique de structure collective

*Accueil des mercredis périscolaire & accueil collectif de mineur de villargelle en extrascolaire & Foyers des jeunes*

**Projet Pédagogique : "Noves, ma commune, mon projet : regard d'enfants sur le territoire"**

Année 2025-2026



SOMMAIRE.....	Erreur ! Signet non défini.
Accueil Administratif et Gestion des Services.....	4
<b>Notre Équipe : Des Professionnels au Service de l'Enfant .....</b>	5
<b>Nos Engagements Pédagogiques pour le Mercredi.....</b>	6
<b>Nos Moyens Humains : L'Équipe d'Encadrement des Vacances .....</b>	6
<b>Nos Engagements Pédagogiques Spécifiques pour les Vacances .....</b>	6
<b>Nos Principes Pédagogiques Clés pour les 12-17 ans.....</b>	7
<b>Nos Moyens Humains : L'Équipe d'Encadrement du foyer .....</b>	8
<b>Les valeurs et les objectifs éducatifs .....</b>	10
<b>Les bénéfices de cette démarche collaborative : .....</b>	20
1. L'Assistant Sanitaire et le Suivi des Dossiers.....	20
2. Cadre des Soins en Collectivité .....	21
3. Les Projets d'Accueil Individualisé (PAI).....	21
 Protocoles Spécifiques et Paniers Repas (PAI) .....	21
4. Ce que nous ajoutons (Obligatoire/Recommandé) : .....	22
Pourquoi ces ajouts sont importants : .....	22
<b>Modalités de Communication Spécifiques à Chaque Structure .....</b>	25
1. Assurer la Sécurité et le Bien-être des Enfants .....	26
2. Garantir la Cohérence Éducative.....	27
3. Renforcer la Collaboration et l'Efficacité de l'Équipe.....	27
4. Bâtir la Confiance avec les Familles .....	27
1. Le Cadre Réglementaire.....	28
2. Échelonnement des Sanctions .....	28
<b>Cas Particuliers : Enfants à Caractéristiques Complexes.....</b>	29
 Pour l'Équipe d'Animation (Auto-évaluation professionnelle).....	32
 Pour les Familles (Mesure de la satisfaction et du lien) .....	32
 Pour les Enfants (Recueil de la parole et participation) .....	32



## Introduction

Un centre de loisirs a pour but de fournir aux enfants un environnement qui est à la fois éducatif et divertissant. Il répond à des besoins fondamentaux des parents, comme la garde, la sécurité, et l'aide à l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité.

Chaque enfant est considéré comme un individu à part entière. Notre rôle est de l'aider à s'exprimer, à s'épanouir et à gagner en autonomie, tout en lui donnant la possibilité de choisir ses activités. L'équipe d'animation doit travailler en collaboration avec les différents acteurs de la vie de l'enfant : l'école, la famille et d'autres intervenants.

Notre projet pédagogique est le résultat d'une réflexion commune sur nos objectifs éducatifs et les méthodes pour les atteindre. C'est un document évolutif et non figé, qui sert de référence constante à l'équipe d'animation.

## 1. Méthodologie et démarche pédagogique

### Qu'est-ce qu'un accueil de loisirs ?

Un accueil de loisirs, autrefois connu sous le nom de centre aéré ou CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement), est une structure qui accueille des enfants et des jeunes pour des activités éducatives et de détente. Ces centres offrent des programmes variés, adaptés à l'âge des participants, à leur autonomie, ainsi qu'aux projets pédagogiques définis par l'équipe d'organisation. C'est un espace conçu pour que les enfants puissent s'épanouir et pratiquer des loisirs de manière encadrée.

## 2. Les structures accueillantes dont l'organisateur est la commune de Noves.

**Mercredi périscolaire villargelle**

405 chemin du chateau de villargelle 13550 noves

enfants de 3 à 12 ans

mercredi périscolaire de septembre à juillet

capacité d'accueil 48 enfants -  
24 - 6 ans & 24 + 6 ans

fdj@noves.fr

04 90 24 43 23

8h à 18h

**Extrascolaire Villargelle**

405 chemin du chateau de villargelle 13550 noves

enfants de 3 à 14 ans

petite vacances et grande vacances scolaire sauf vacances de décembre

capacité d'accueil 90 enfants -  
40 - 6 ans & 50 + 6 ans

vilalrgelle@noves.fr

04 90 94 12 47

8h à 18h

**Foyer Des Jeunes**

Rue du 19 mars 1962 13550 NOVES

enfants de 11 à 17 ans

vacances scolaires et d'autre période dans l'année

capacité d'accueil 48 enfants

fdj@noves.fr

04 90 24 43 23

8h à 18h

### Accueil Administratif et Gestion des Services

Afin de centraliser vos démarches et de vous offrir un interlocuteur unique, **l'accueil administratif pour l'ensemble de nos services** (gestion des dossiers d'inscription, facturation, règlements et renseignements divers) s'effectue exclusivement au sein des bureaux situés au **Foyer des Jeunes**. Tout ce qui concerne les plannings, réservations, c'est propre à chaque structure. "Ce référé au tableau ci-dessus."

Veuillez noter que les horaires de ce secrétariat sont spécifiques et diffèrent des horaires d'ouverture des structures d'accueil (périscolaire et extrascolaire) :

Jour	Horaires d'ouverture au public
Lundi & Mardi	8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00
Mercredi	<b>Fermé au public</b>
Jeudi	9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00
Vendredi	9h00 – 12h30 / 13h30 – 16h30

### 3. L'équipe pédagogique Global



### 4. Les équipes pédagogiques des différents accueils

#### 4.1 Mercredis périscolaires

#### Notre Équipe : Des Professionnels au Service de l'Enfant

Le succès et la qualité de l'accueil de loisirs reposent avant tout sur le professionnalisme, l'engagement et la complémentarité de notre équipe. Nous veillons à ce que chaque membre contribue positivement à l'épanouissement, à la sécurité et à l'éducation des enfants accueillis, notamment durant les temps périscolaires du **mercredi**. Afin d'illustrer concrètement les visages derrière ces fonctions et de renforcer le lien de confiance avec les familles, un **organigramme photo** détaillé est présenté. Il permet de visualiser rapidement qui fait quoi et à qui s'adresser, mettant en valeur chaque membre de l'équipe du périscolaire du mercredi, de la direction aux animateurs, ainsi que les agents techniques.

Cet affichage sera mis à jour régulièrement pour refléter toute évolution de l'équipe et sera accessible à l'accueil du centre.

## Nos Engagements Pédagogiques pour le Mercredi

Le mercredi périscolaire est un temps charnière, souvent perçu comme un jour de rupture dans le rythme scolaire. Notre équipe est mobilisée pour en faire un moment de **détente, d'exploration et de découverte** :

- **Respect du Rythme** : Les animateurs adaptent les activités pour proposer des temps calmes et des temps d'énergie, en tenant compte de la fatigue accumulée durant la semaine.
- **Libre Choix et Initiative** : Nous encourageons les enfants à être **acteurs** de leurs loisirs, en proposant des choix d'ateliers et des moments de jeu libre encadré.
- **Cohérence et Lien** : L'équipe travaille en lien étroit avec la direction pour assurer une continuité éducative avec le projet éducatif de la collectivité.



## 4.2 Vacances extrascolaires

### Nos Moyens Humains : L'Équipe d'Encadrement des Vacances

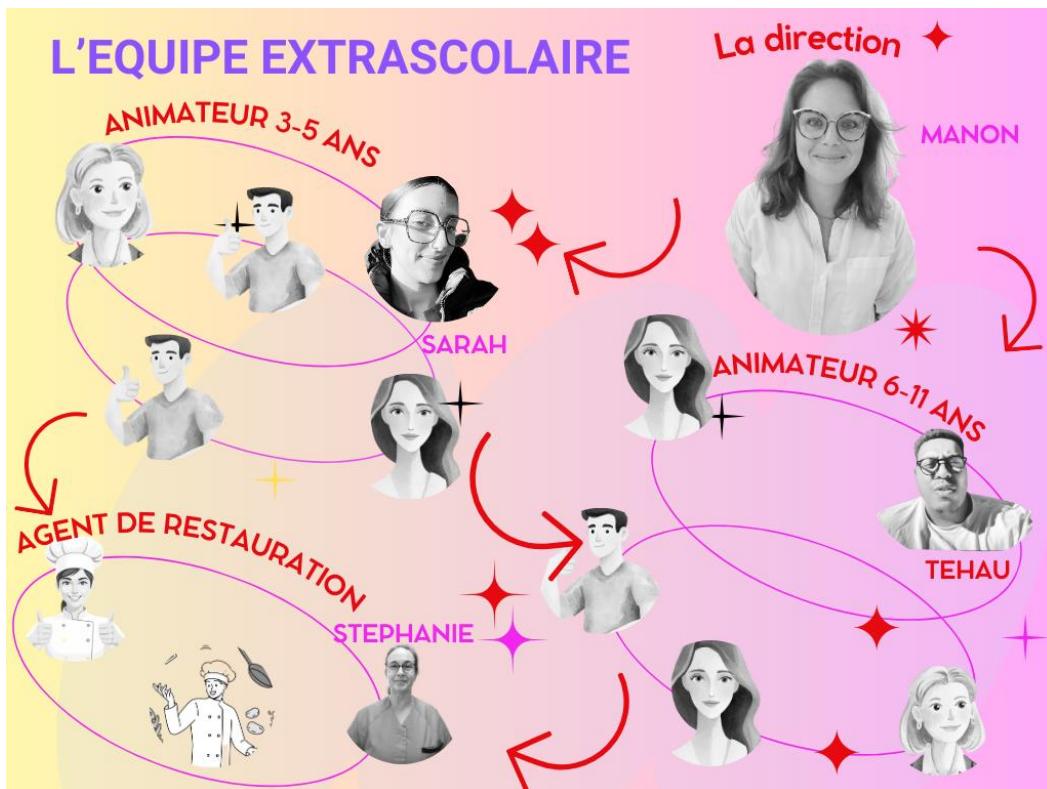
L'accueil de loisirs durant les vacances scolaires est un temps fort d'immersion et de vie collective prolongée. Il est essentiel que notre équipe soit non seulement qualifiée, mais aussi dynamique et solidaire pour garantir la sécurité et l'épanouissement des enfants sur l'ensemble du séjour.

### Nos Engagements Pédagogiques Spécifiques pour les Vacances

Les vacances sont un temps d'exploration par excellence. L'équipe pédagogique s'engage à :

- **Promouvoir l'Autonomie** : Les journées complètes permettent d'encourager la prise d'initiative des enfants (choix d'activités, participation aux tâches collectives, organisation des jeux).

- **Diversité et Immersion** : Le programme d'activités est conçu autour d'un **thème de séjour** afin de proposer des projets de longue haleine (création de spectacle, grands jeux d'aventure, construction, etc.) et des sorties culturelles ou sportives.
- **Cohésion d'Équipe** : En période de vacances, les animateurs travaillent ensemble sur une période continue. La direction veille à la bonne dynamique d'équipe par des temps de réunion et de bilan réguliers, assurant ainsi une qualité d'encadrement constante.



## 4.3 Foyer des jeunes

L'encadrement du public adolescent repose sur une équipe capable de créer une relation de confiance, d'accompagner des **projets** et de favoriser l'**autonomie**. La réglementation pour l'accueil jeunes des 12-17 ans est différente de celle de l'enfance, se concentrant davantage sur l'animation d'un lieu de vie et l'accompagnement.

### Nos Principes Pédagogiques Clés pour les 12-17 ans

L'équipe pédagogique du Foyer des Jeunes s'appuie sur des valeurs fortes pour accompagner les adolescents :

- **Participation et Co-construction** : Les jeunes sont au cœur des décisions. L'équipe les encourage à proposer, planifier et réaliser des activités (sorties, tournois, séjours).
- **Valorisation des Compétences** : Nous reconnaissons et développons les talents des adolescents, en les aidant à prendre des responsabilités (tutorat, organisation d'événements).

- **Prévention et Information** : Les animateurs sont formés pour aborder les thèmes de société (santé, citoyenneté, usages numériques) et sont des relais d'information fiables.

## Nos Moyens Humains : L'Équipe d'Encadrement du foyer

Le foyer des jeunes est un temps fort d'immersion et de vie collective prolongée. Il est essentiel que notre équipe soit non seulement qualifiée, mais aussi dynamique et solidaire pour garantir la sécurité et l'épanouissement des enfants sur l'ensemble du séjour.

### L'équipe pédagogique



**MATTHIEU**

**directeur**

La force tranquille du Foyer, c'est Mathieu ! Responsable de la structure, il met son expérience au service des jeunes, assurant un encadrement sécurisant et très à l'écoute, le tout avec une joie de vivre contagieuse.



**MATTÉO**

**animateur**

Matthéo, c'est l'énergie en personne ! Jeune, sportif et dynamique, il insuffle un vent de fraîcheur et est le partenaire idéal pour toutes les activités physiques et les défis de l'Accueil Jeunes.



**+1 ANIMATEUR/TRICE RENFORT**

Notre souplesse organisationnelle nous permet de moduler l'équipe en ajoutant un(e) animateur(trice) supplémentaire dès que le nombre de jeunes accueillis le nécessite.

# L'équipe d'encadrement



Rôle	mission principal	Qualification et encadrement	
Directrice ▾	Il/Elle est le <b>garant du projet pédagogique</b> et de son application. Ses missions couvrent l'organisation générale, la gestion administrative, le recrutement de l'équipe d'animation, et le lien avec les familles et la municipalité. Il/Elle assure la sécurité physique, morale et affective de tous.	Responsable légal de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM).	<p><b>Les relations au sein de l'équipe</b> La direction favorise la communication au sein de l'équipe d'encadrement en se rendant le plus possible disponible et à l'écoute, en participant aux sorties extérieures et aux activités mise en place par les animateurs. Mais également en organisant régulièrement des réunions de travail et d'échanges. Elle souhaite également créer une atmosphère de travail prônant la confiance et la bienveillance.</p>
Animateur ▾	Les animateurs encadrent les groupes d'enfants, proposent et mettent en œuvre des activités ludiques et éducatives adaptées aux rythmes et aux besoins (jeux, ateliers créatifs, sorties...). Ils sont les interlocuteurs privilégiés des enfants, veillant à leur bien-être et au respect des règles de vie collective.	<b>Taux d'Encadrement Réglementaire :</b> 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans	<p><b>Les relations animateurs-enfants :</b> Il faut être vigilant au vocabulaire et au comportement des enfants. Parallèlement, les animateurs doivent être attentifs au vocabulaire qu'ils emploient en présence des enfants et aux attitudes qu'ils adoptent.</p> <p>Malgré les difficultés qui peuvent survenir, il faut toujours privilégier les explications et trouver ensemble des sanctions positives. Les animateurs doivent favoriser l'expérimentation, la découverte, susciter la curiosité et l'imagination des enfants.</p>
Animatrice ▾	Les animateurs encadrent les groupes d'enfants, proposent et mettent en œuvre des activités ludiques et éducatives adaptées aux rythmes et aux besoins (jeux, ateliers créatifs, sorties...). Ils sont les interlocuteurs privilégiés des enfants, veillant à leur bien-être et au respect des règles de vie collective.	<b>Taux d'Encadrement Réglementaire :</b> 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans	
Agent municipaux ▾	Ces agents sont indispensables au bon fonctionnement logistique de l'accueil. Ils sont chargés de l' <b>entretien et de l'hygiène des locaux</b> (salles d'activités, sanitaires, réfectoire) et participent activement à la <b>restauration</b> (préparation des tables, service des repas, vaisselle) dans le respect des normes d'hygiène (HACCP). Ils contribuent ainsi indirectement à un environnement accueillant et sécurisé.	3 agents dédiés aux missions d'entretien et de restauration.	



## 5. Les valeurs & objectifs du projet éducatif

### Les valeurs et les objectifs éducatifs

Notre projet pédagogique s'inscrit pleinement dans les valeurs éducatives et les objectifs du Projet Éducatif Territorial (PEDT) de la commune, notamment :

- **L'épanouissement personnel** : en favorisant la créativité et l'autonomie de l'enfant.
- **La citoyenneté** : en formant des citoyens responsables et engagés.
- **Le respect** : en encourageant le respect mutuel et la tolérance.

## 6. Les objectifs spécifiques de notre projet

Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

- **Découverte et appropriation du territoire** : Amener les enfants à s'approprier les infrastructures et les espaces naturels de Noves.
- **Développement de l'esprit d'observation et de proposition** : Encourager les enfants à poser un regard constructif sur leur environnement et à proposer des améliorations.
- **Sensibilisation à l'éologie** : Prendre conscience de l'impact des déchets et mettre en place des actions concrètes pour la propreté du village.

## 7. Le diagnostic / constat



Ce projet naît d'un constat fait par les enfants eux-mêmes : la commune de Noves offre un cadre de vie très riche, avec des infrastructures et des espaces naturels variés comme le pumptrack et skate parc, le city stade, le Rougadou, le lac, le château, le théâtre de verdure et les pistes cyclables et pédestres, les arènes, espace de santé à l'Espacier ainsi que toutes les infrastructures sportives.

Cependant, les enfants aimeraient s'approprier ces lieux et réfléchir à des pistes d'amélioration ou à des projets d'aménagement. De plus, un travail de sensibilisation est nécessaire pour les amener à prendre soin de leur village, notamment en ce qui concerne l'éologie, le tri des déchets et le respect de l'environnement.

## 8. Les objectifs opérationnels par Accueil

### 8.1 Mercredis périscolaires

Objectif Spécifique Visé	Objectifs Opérationnels
<b>Épanouissement Personnel</b> : Favoriser la créativité et l'autonomie.	* <b>Développer la prise d'initiative</b> : Chaque semaine, mettre en place au moins une activité (atelier libre, jeu) où l'enfant choisit lui-même le matériel, les règles ou le déroulement, encouragé par l'animateur.
	* <b>Renforcer la motricité fine et l'imaginaire</b> : Proposer un minimum de 3 ateliers créatifs différents (dessin, pâte à modeler, construction, etc.) par semaine, adaptés à chaque tranche d'âge.
	* <b>Encourager l'expression personnelle</b> : Organiser un « temps de parole » hebdomadaire où les enfants de 6-11 ans sont invités à présenter un travail, une idée ou un moment vécu.

Objectif Spécifique Visé	Objectifs Opérationnels
<b>Citoyenneté &amp; Respect</b> : Former des citoyens responsables et encourager le respect mutuel.	* <b>Mettre en place la « Charte de Vie »</b> : Co-construire au moins une règle de vie commune avec chaque groupe d'âge (3-5 ans, 6-8 ans, 9-11 ans) au début du cycle et veiller à son application quotidienne.
	* <b>Favoriser la gestion des conflits</b> : Utiliser la médiation par l'adulte dans 80 % des désaccords observés, en amenant les enfants à verbaliser leurs émotions et trouver eux-mêmes une solution.
	* <b>Développer le sens des responsabilités collectives</b> : Attribuer et faire respecter quotidiennement des « petits services » (rangement, distribution des goûters, aide aux plus jeunes) adaptés à l'âge.

Objectif Spécifique Visé	Objectifs Opérationnels
<b>Découverte et appropriation du territoire :</b> S'approprier les infrastructures et les espaces naturels de Noves.	* <b>Explorer le patrimoine local :</b> Organiser au moins une sortie ou une activité de découverte par période scolaire (6 à 8 semaines) utilisant un lieu spécifique de Noves (bibliothèque, parc municipal, place du village, etc.).
	* <b>Interagir avec l'environnement proche :</b> Mettre en place un jeu de piste ou une enquête dans les alentours du centre (dans le périmètre de sécurité) une fois par mois pour découvrir la faune, la flore ou l'urbanisme local.

Objectif Spécifique Visé	Objectifs Opérationnels
<b>Développement de l'esprit d'observation et de proposition :</b> Poser un regard constructif et proposer des améliorations.	* <b>Instaurer un « Coin des Idées » :</b> Mettre en place un support physique (boîte à idées, panneau d'affichage) où les enfants peuvent proposer des améliorations ou des activités, et en choisir collectivement une à mettre en œuvre chaque mois.
<b>Sensibilisation à l'écologie :</b> Prise de conscience de l'impact des déchets et actions concrètes pour la propreté.	* <b>Mettre en œuvre le tri des déchets :</b> S'assurer que les poubelles de tri (si disponibles) sont correctement utilisées par les enfants à hauteur de 90 % lors du goûter.
	* <b>Réaliser une action de sensibilisation :</b> Participer à une opération de ramassage de déchets dans l'enceinte du centre ou à proximité (type « Clean Up Day » miniature) au moins deux fois par an.
	* <b>Valoriser le recyclage créatif :</b> Intégrer des matériaux de récupération (carton, bouteilles plastiques, tissus) dans au moins un atelier créatif par période scolaire.

Objectifs Spécifiques Visés	Objectifs Opérationnels
<b>Respect &amp; Citoyenneté :</b> Favoriser la tolérance et l'accueil des différences.	* <b>Sensibilisation Thématique :</b> Organiser au moins un atelier de sensibilisation spécifique par période scolaire (6 à 8 semaines) autour d'un type de handicap (ex: la cécité, la surdité, le handicap moteur).

Objectifs Spécifiques Visés	Objectifs Opérationnels
<b>Épanouissement Personnel :</b> Développer l'empathie et la capacité à s'adapter.	* <b>Mise en situation ludique :</b> Intégrer au moins <b>une fois par semaine</b> un jeu ou une activité nécessitant l'utilisation d'un sens différent ou d'une contrainte physique (ex: parcours à l'aveugle, jeu muet, dessin avec la bouche ou le pied).
	* <b>Langage et Représentation :</b> Mettre à disposition des supports (livres, affiches) valorisant la diversité et le handicap, et s'assurer que le personnel utilise systématiquement un <b>langage inclusif et non stigmatisant</b> .
<b>Observation et Proposition :</b> Favoriser un regard constructif sur l'environnement.	* <b>Accessibilité de l'Espace :</b> Amener les enfants de 8-11 ans à observer et à <b>proposer des aménagements simples</b> dans la cour ou l'espace d'activité pour les rendre plus accueillants pour des personnes ayant des difficultés motrices (lien direct avec l'objectif <i>Proposer des améliorations</i> ).
<b>Formation du personnel :</b> Assurer la bonne intégration de la démarche.	* <b>Ressources Éducatives :</b> Mettre à disposition du personnel un kit pédagogique (fiches d'activités, terminologie) pour aborder le handicap avec chaque tranche d'âge.

## 8.2 Vacances extrascolaires

Objectif Spécifique Visé	Actions et Activités Concrètes	Objectifs Opérationnels (Ce que l'enfant fait/apprend)
<b>Découverte &amp; Appropriation du Patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Visites guidées et balades contées avec une historienne.</li> <li>* Visite interactive de Noves avec démonstration de drone.</li> <li>* Séances de lecture à la médiathèque.</li> <li>* Jeux à l'esplanade du château.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>S'approprier l'histoire locale :</b> Être capable d'identifier au moins 2 monuments ou lieux historiques de la commune après la visite.</li> <li>* <b>Développer l'imaginaire :</b> Créer un lien entre un lieu physique et un récit culturel (conte).</li> </ul>

Objectif Spécifique Visé	Actions et Activités Concrètes	Objectifs Opérationnels (Ce que l'enfant fait/apprend)
<b>Utilisation des Infrastructures Sportives &amp; Culturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Activités au Skate Park, Pumtrack et City Stade.</li> <li>* Séances de cinéma à l'Eden.</li> <li>* Spectacle avec la compagnie "Passe Lumière".</li> <li>* Utilisation de la salle de l'Espacier, des arènes et du théâtre de Verdure.</li> </ul>	<p><b>* Diversifier les pratiques :</b> Initier 100% des enfants présents à une activité sportive de plein air sur les structures communales.</p> <p><b>* Favoriser l'accès à la culture :</b> Participer à une sortie culturelle par semaine de vacances.</p>
<b>Nature &amp; Environnement (Le Rougadou)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Randonnée sur le sentier botanique du Rougadou.</li> <li>* Balades ludiques sur les sentiers pédestres.</li> <li>* Grands jeux thématiques sur l'écologie en forêt.</li> </ul>	<p><b>* Identifier la biodiversité :</b> Apprendre à reconnaître au moins 3 espèces végétales locales sur le sentier botanique.</p> <p><b>* Respecter l'espace naturel :</b> Appliquer les règles de sécurité et de propreté lors des sorties en milieu sauvage.</p>
<b>Collaboration avec les Acteurs Locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Initiation au tennis, ping-pong et badminton avec les associations novaises.</li> <li>* Co-élaboration de grands jeux avec l'Office du Tourisme.</li> </ul>	<p><b>* Favoriser la vie associative :</b> Découvrir au moins 2 disciplines sportives grâce à l'intervention de bénévoles ou professionnels locaux.</p> <p><b>* Créer du lien social :</b> Rencontrer les acteurs qui font vivre la commune (intergénérationnel, associatif).</p>
<b>Citoyenneté &amp; Éco-Responsabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Collecte de déchets au Rougadou et en centre-ville.</li> <li>* Observation et constatation de la problématique des déchets lors des balades.</li> </ul>	<p><b>* Devenir acteur de sa ville :</b> Formuler au moins 3 propositions d'amélioration concrètes pour la propreté de Noves après observation.</p> <p><b>* Passer à l'action :</b> Participer activement à une action de</p>

Objectif Spécifique Visé	Actions et Activités Concrètes	Objectifs Opérationnels (Ce que l'enfant fait/apprend)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Rédaction d'une correspondance (courrier/mail) à la municipalité pour proposer des solutions.</li> </ul>	nettoyage citoyen pendant le séjour.

## 8.3 Foyer des jeunes

Objectif Spécifique Visé	Actions et Activités Concrètes	Objectifs Opérationnels (Ce que l'adolescent développe)
<b>Autonomie &amp; Exploration du Territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Balades urbaines, randonnées.</li> <li>* Sorties à vélo sur la commune et alentours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Développer la mobilité :</b> Gagner en assurance dans ses déplacements et renforcer son sens de l'orientation.</li> <li>* <b>Prendre des initiatives :</b> Participer au choix des itinéraires de sortie.</li> </ul>
<b>Éco-Responsabilité &amp; Citoyenneté Verte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Éco-challenges et "Clean Walks".</li> <li>* Création d'un potager mobile.</li> <li>* Fabrication de produits naturels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Agir pour l'environnement :</b> Transformer une conscience écologique en gestes techniques concrets.</li> <li>* <b>Valoriser son cadre de vie :</b> Participer activement à la propreté et au verdissement des espaces jeunes.</li> </ul>
<b>Expression Personnelle &amp; Talents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Street-art (graff, pochoirs).</li> <li>* Création vidéo (montage, drone).</li> <li>* Customisation d'objets et ateliers culinaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Affirmer son identité :</b> Utiliser des supports artistiques pour exprimer ses idées.</li> <li>* <b>Collaborer :</b> Mener un projet de création collective (vidéo ou fresque) de A à Z.</li> </ul>

Objectif Spécifique Visé	Actions et Activités Concrètes	Objectifs Opérationnels (Ce que l'adolescent développe)
<b>Santé, Sport &amp; Dépassement de Soi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Multisports, foot en salle, escalade, VTT.</li> <li>* Innovation technologique : <b>Drone Soccer</b>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Améliorer sa condition physique</b> : Pratiquer une activité sportive régulière dans un esprit de fair-play.</li> <li>* <b>Coopérer</b> : Développer des stratégies d'équipe lors d'activités innovantes.</li> </ul>
<b>Cohésion &amp; Ouverture Culturelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Sorties ludiques (Bowling, Laser Game, Patinoire).</li> <li>* Sorties culturelles (Cinéma, MUCEM).</li> <li>* Découverte nature (Le Rougadou).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>S'ouvrir au monde</b> : Découvrir des structures culturelles régionales (Marseille/Avignon).</li> <li>* <b>Renforcer le groupe</b> : Créer des souvenirs communs et favoriser l'intégration des nouveaux.</li> </ul>
<b>Engagement &amp; Esprit Critique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Projets d'entraide et solidarité.</li> <li>* Débats mouvants et Jeux de rôle (Loup-Garou).</li> <li>* Initiations aux premiers secours (PSC1).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Argumenter</b> : Savoir défendre une opinion dans le respect d'autrui lors d'un débat.</li> <li>* <b>Être solidaire</b> : S'impliquer dans une action au bénéfice d'une cause ou de la commune.</li> </ul>

## 9. Conventions et Partenariats Institutionnels

Afin de garantir un accueil de qualité, conforme à la législation en vigueur et accessible au plus grand nombre, notre structure entretient des partenariats réguliers et des conventions avec les institutions suivantes :

### 3.1. Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES 13)

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de Villargelle est un établissement **déclaré et agréé** auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, et répond intégralement à la législation encadrant les ACM.

- **Rôle du SDJES :** Il est notre autorité de tutelle départementale. Le SDJES des Bouches-du-Rhône s'assure de la conformité de nos locaux, de notre encadrement et de notre projet éducatif.

### 3.2. La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Pour l'accueil de notre public le plus jeune (3-5 ans), nous travaillons en étroite collaboration avec les services de la PMI.

- **Rôle de la PMI :** Après inspection et évaluation de nos locaux et de notre organisation (notamment pour les petits), la PMI délivre son **avis favorable** auprès du SDJES. Cet avis est **indispensable** pour l'obtention de l'agrément nous permettant d'accueillir les enfants de la tranche d'âge 3-5 ans.
- **Soutien :** La PMI est également un service conseil qui nous assiste dans certaines démarches et questions d'ordre social ou de santé publique.

### 3.3. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF 13)

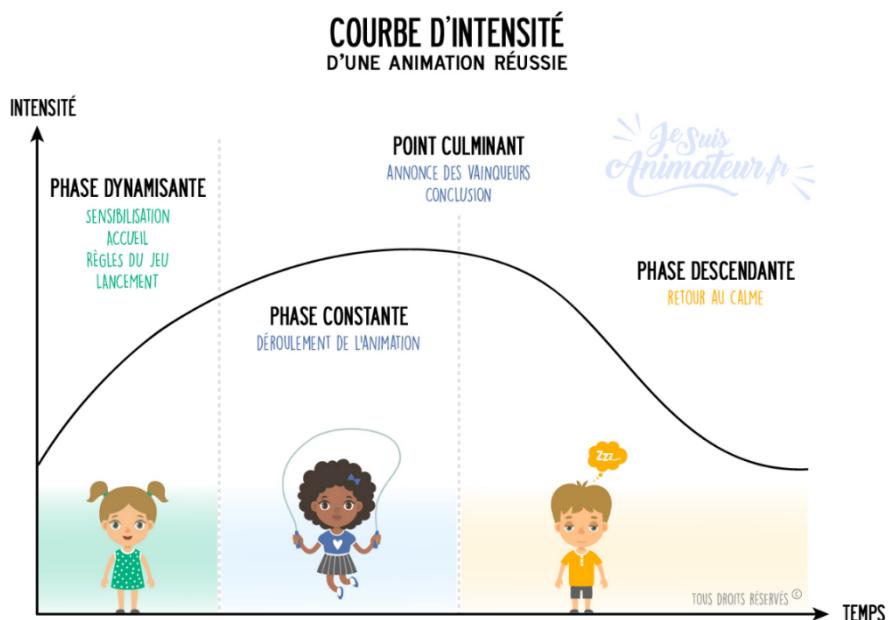
Nous sommes conventionnés avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône pour garantir une **accessibilité financière** à l'ensemble des familles allocataires.

- **Aide au Séjour :** Ce partenariat permet aux familles éligibles de bénéficier d'une **aide au séjour** pour la fréquentation de l'Accueil de Loisirs de Villargelle.
- **Modalité :** Ces aides sont directement appliquées et déduites de la facture, après l'évaluation des ressources de la famille par le calcul du **Quotient Familial (QF)**

## 10. Journée Type

Une Journée Type sur les 3 accueils de la commune :

Le rythme de la journée est structuré pour offrir aux enfants & adolescent un équilibre entre activités stimulantes, moments de repos et échanges sociaux. Ce planning peut être adapté par l'équipe d'animation, en concertation avec la Direction, selon les spécificités des projets d'animation en cours.



## JOURNÉE TYPE

Moment de la journée	MERCREDI PERISCOLAIRE	FOYERS DES JEUNES	VILLARGELLE EXTRASCOLAIRE
Accueil du matin	Les enfants sont accueillis directement sur l'ACM de Villargelle. Cet accueil est un moment d'échange privilégié entre l'équipe d'animation et les parents. Il permet une transmission fluide des informations importantes pour la journée de l'enfant.	Accueil souple : Les adolescents gèrent eux-mêmes leur heure d'arrivée dans cette tranche. C'est un moment de détente et d'échanges informels au Foyer (leur espace dédié). Des jeux libres ou des discussions sont privilégiés pour démarrer la journée en douceur.	Les enfants sont accueillis directement sur l'ACM de Villargelle. Cet accueil est un moment d'échange privilégié entre l'équipe d'animation et les parents. Il permet une transmission fluide des informations importantes pour la journée de l'enfant.
pointage présence	Les animateurs procèdent à l'appel de chaque groupe. Cette étape permet de faire remonter au bureau de direction les informations de présences et absences, ainsi que toutes les informations communiquées par les familles. La Direction transmet ensuite les informations aux agents municipaux en charge des repas.		Les animateurs procèdent à l'appel de chaque groupe. Cette étape permet de faire remonter au bureau de direction les informations de présences et absences, ainsi que toutes les informations communiquées par les familles. La Direction transmet ensuite les informations aux agents municipaux en charge des repas.
activités	Les activités sont établies en fonction du planning des vacances. Elles sont conçues pour stimuler l'enfant. La préparation, l'aménagement des locaux, le nettoyage du matériel et le rangement sont considérés comme faisant partie intégrante de l'activité pédagogique.	Projets et Action : Début des activités ou des sorties thématiques (sport, culture, création, etc.). Ce temps est souvent consacré à la réalisation des projets choisis par le groupe ou à la préparation de grandes journées	Les activités sont établies en fonction du planning des vacances. Elles sont conçues pour stimuler l'enfant. La préparation, l'aménagement des locaux, le nettoyage du matériel et le rangement sont considérés comme faisant partie intégrante de l'activité pédagogique.
repas	Après un passage aux toilettes et un lavage des mains, les enfants se dirigent vers les tables. Le repas se veut un moment calme et convivial. Les animateurs veillent activement à faire respecter le calme nécessaire à ce temps de pause.	Convivialité et Indépendance : Repas sur place pour ceux qui le souhaitent. L'équipe veille à un climat de respect et d'échange	Après un passage aux toilettes et un lavage des mains, les enfants se dirigent vers les tables. Le repas se veut un moment calme et convivial. Les animateurs veillent activement à faire respecter le calme nécessaire à ce temps de pause.



## JOURNÉE TYPE

### Moment de la journée

temps calme / sieste

activités

Goûter

accueil du soir



### MERCREDI PERISCOLAIRE

Ce temps est consacré aux activités calmes telles que la lecture et les jeux de société. Ces moments permettent aux enfants de se détacher du groupe pour se retrouver. Les enfants qui le souhaitent peuvent jouer à l'extérieur sous la surveillance des animateurs. Ce temps doit être réfléchi et préparé par les animateurs. Les enfants de 3 à 5 ans bénéficient d'un temps de repos adapté à leurs besoins.

Reprise des activités, dans la continuité ou non de celles du matin, selon le projet d'animation défini.

Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se diriger vers les tables. Comme pour le repas, les animateurs veillent à ce que le goûter soit un moment respectueux du calme.

Les accueils du matin et du soir sont un moment important de la journée : ils permettent à l'équipe d'animation et aux parents de pouvoir se rencontrer et d'échanger sur le vécu de l'enfant. Lorsque les parents ou la personne habilitée récupèrent l'enfant, les animateurs sont tenus de leur donner toutes les informations de la journée. Les enfants ne seront confiés qu'aux personnes habilitées (mentionnées dans la fiche de renseignements).

### FOYERS DES JEUNES

Lien avec le Foyer : Jeux de société, moments d'échange et de discussion au sein du Foyer. C'est le temps d'accueil pour les adolescents qui ne mangent pas sur place et reviennent pour l'après-midi.

Projets et Action : Début des activités ou des sorties thématiques (sport, culture, création, etc.). Ce temps est souvent consacré à la réalisation des projets choisis par le groupe ou à la préparation de grandes journées

Départ souple : Les adolescents gèrent eux-mêmes leur heure de départ ou les parents viennent récupérer les enfants non autorisé à partir seul. C'est un moment de détente et d'échanges informels au Foyer (leur espace dédié). Des jeux libres ou des discussions sont privilégiés pour finir la journée en douceur.

### VILLARGELLE EXTRASCOLAIRE

Ce temps est consacré aux activités calmes telles que la lecture et les jeux de société. Ces moments permettent aux enfants de se détacher du groupe pour se retrouver. Les enfants qui le souhaitent peuvent jouer à l'extérieur sous la surveillance des animateurs. Ce temps doit être réfléchi et préparé par les animateurs. Les enfants de 3 à 5 ans bénéficient d'un temps de repos adapté à leurs besoins.

Reprise des activités, dans la continuité ou non de celles du matin, selon le projet d'animation défini.

Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se diriger vers les tables. Comme pour le repas, les animateurs veillent à ce que le goûter soit un moment respectueux du calme.

Les accueils du matin et du soir sont un moment important de la journée : ils permettent à l'équipe d'animation et aux parents de pouvoir se rencontrer et d'échanger sur le vécu de l'enfant. Lorsque les parents ou la personne habilitée récupèrent l'enfant, les animateurs sont tenus de leur donner toutes les informations de la journée. Les enfants ne seront confiés qu'aux personnes habilitées (mentionnées dans la fiche de renseignements).



# 11. Un Projet Pédagogique Commun : Mutualisation et Synergie

Notre projet pédagogique repose sur un principe fondamental d'**unité et de synergie** entre les différents services de la commune accueillant la jeunesse : le **Périscolaire du mercredi**, le **Accueil de Loisirs (vacances scolaires)** et l'**Accueil Jeunes**.

Cette **mutualisation de nos efforts et de nos ressources** est un levier essentiel pour garantir une **cohérence éducative** et une **continuité dans le parcours de l'enfant et de l'adolescent**.

**Les bénéfices de cette démarche collaborative :**

- **Efficacité Accrue** : En travaillant sur des **objectifs pédagogiques communs** et partagés, nous optimisons l'impact de nos actions éducatives. Cela permet notamment d'harmoniser les méthodes d'animation et de créer des repères stables pour les jeunes.
- **Valorisation de la Commune** : Le travail en commun nous permet de concevoir des projets transversaux qui visent à **valoriser notre village** et son patrimoine.
- **Jeunesse Actrice** : L'objectif principal de cette synergie est de **rendre nos jeunes acteurs de leur village**. En les impliquant dans des initiatives collectives (citoyenneté, environnement, culture) menées conjointement par les trois services, nous développons leur sentiment d'appartenance, leur autonomie et leur capacité à prendre des responsabilités au service de la collectivité.

**En bref**, il ne s'agit plus de trois services distincts, mais d'une **équipe éducative unifiée** qui œuvre de concert pour le développement, l'épanouissement et l'engagement citoyen des jeunes de notre commune.



## Hygiène, Santé et Sécurité Sanitaire

La sécurité physique et la santé des enfants sont des priorités absolues. Notre protocole sanitaire est strictement encadré par la réglementation en vigueur (DSDEN/PMI) et repose sur une organisation rigoureuse.

### 1. L'Assistant Sanitaire et le Suivi des Dossiers

Une **Assistante Sanitaire** est désignée au sein de l'équipe. Ses missions incluent :

- **Vérification des fiches sanitaires** : Chaque enfant doit avoir une fiche sanitaire complète et à jour (vaccinations, allergies, antécédents).

- **Le Registre de Soins (Cahier de Pharmacie)** : Tout soin, même minime (nettoyage d'une égratignure, pose d'un pansement), est obligatoirement consigné dans ce registre avec l'heure, le nom de l'enfant, la nature du soin et le nom de l'intervenant.
- **Gestion des stocks** : L'inventaire de la pharmacie est vérifié **mensuellement** pour garantir la péremption et le réapprovisionnement du matériel de premiers secours.

## 2. Cadre des Soins en Collectivité

Il est rappelé qu'**aucun médicament ne peut être administré** par les animateurs sans une prescription médicale ou un protocole d'urgence (PAI).

- **Soins autorisés** : Uniquement les soins de "bobologie" (nettoyage à l'eau et au savon ou antiseptique sans alcool, pansement protecteur, application de glace).
- **Protocole en cas de fièvre** : En cas de température supérieure à 38°C, la famille est immédiatement contactée pour venir chercher l'enfant. En attendant, l'enfant est isolé, hydraté et surveillé. **Aucun antipyrrétique (type Doliprane)** ne peut être donné sans protocole écrit préalable.

## 3. Les Projets d'Accueil Individualisé (PAI)

Pour les enfants présentant des troubles de la santé chroniques (allergies, asthme, diabète, etc.), l'accueil est conditionné par la mise en place d'un **PAI**.

- **Obligation** : Le PAI doit être signé par la famille, le médecin et la direction.
- **Traitements** : Les médicaments (ventoline, auto-injecteur, etc.) doivent être fournis par les parents dans une trousse marquée au nom de l'enfant, avec l'ordonnance originale, et sont stockés dans un lieu sécurisé mais accessible aux adultes référents.

### Protocoles Spécifiques et Paniers Repas (PAI)

Dans le cadre d'un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** pour allergie alimentaire, les familles sont amenées à fournir un panier repas. Pour garantir la sécurité de la chaîne alimentaire, des règles strictes doivent être observées :

- **Conditionnement** : Le repas doit être fourni dans un sac isotherme nominatif contenant des blocs réfrigérants.
- **Conservation** : Les denrées doivent être maintenues à une température comprise entre **0°C et +4°C** jusqu'au moment de la consommation.
- **Responsabilité** : L'équipe d'animation veille au stockage immédiat dans les réfrigérateurs dédiés, mais la conformité du transport et de la préparation reste sous la responsabilité des parents.

Pour connaître l'intégralité des modalités logistiques (récepteurs autorisés, étiquetage, etc.), **nous demandons impérativement aux familles de se référer au Règlement Intérieur**, dont la lecture est obligatoire pour toute inscription.

#### 4. Ce que nous ajoutons (Obligatoire/Recommandé) :

- **Numéros d'Urgence** : L'affichage des numéros d'urgence (SAMU 15, Pompiers 18, Centre Antipoison) est présent près de chaque téléphone et dans les trousse de secours mobiles.
- **Trousse de secours de sortie** : Lors de chaque déplacement sur la commune (parcs, infrastructures), une trousse de secours portable est obligatoirement emportée par l'animateur référent du groupe.
- **Hygiène des mains** : Le protocole de lavage des mains (avant les repas, après chaque passage aux sanitaires) est intégré comme un rituel pédagogique quotidien pour limiter la propagation des virus.

Pourquoi ces ajouts sont importants :

- **Le registre de soins** est votre seule preuve juridique en cas de litige avec un parent des mois plus tard.
- **Le PAI** est le seul document qui protège légalement l'animateur qui administre un traitement d'urgence.
- **La trousse de sortie** est une obligation réglementaire pour toute activité hors des murs du centre.



# 12. L'Adaptation Pédagogique aux Besoins Spécifiques de Chaque Âge

La réussite de notre projet collaboratif repose sur une compréhension fine et une adaptation constante aux **besoins fondamentaux** des jeunes accueillis, structurés autour de trois grandes phases de développement. Pour les **3-5 ans (maternelles)**, les besoins se concentrent sur la **sécurité affective, l'exploration sensorielle**, et l'acquisition des bases de la socialisation par le jeu libre et l'imaginaire. Pour les **6-11 ans (primaires)**, l'accent est mis sur la **découverte de règles collectives**, le développement de l'**autonomie**, l'apprentissage par l'expérimentation concrète, et la valorisation de leurs **compétences** à travers des activités structurées. Enfin, les **12-17 ans (adolescents)** nécessitent des espaces favorisant la **prise d'initiative**, la **gestion de projets** autonomes, l'expression identitaire, et l'intégration dans des **dynamiques sociales** qui préparent à la citoyenneté active. C'est en respectant cette progression que nos équipes, du périscolaire à l'accueil jeunes, peuvent garantir un environnement enrichissant et stimulant qui soutient le développement harmonieux de chaque enfant et adolescent.

## *Les besoins fondamentaux des enfants et adolescents Par tranche d'âge*

### *Jeune enfant (1-3 ans) :*



- Besoin de sécurité et de supervision pour explorer en toute sécurité.
- Besoin de routines et de limites claires pour développer la structure et la prévisibilité.
- Besoin d'apprentissage par le jeu pour stimuler le développement social, moteur et cognitif.
- Besoin de soutien à l'expression émotionnelle et au développement du langage.

### *Enfant plus âgé (4-12 ans) :*



- Besoin de relations sociales et d'amitiés pour le développement de compétences sociales et émotionnelles.
- Besoin de soutien scolaire et de stimulation académique pour le développement cognitif.
- Besoin de responsabilités et d'autonomie pour renforcer la confiance en soi.
- Besoin d'activités de loisirs et de créativité pour l'épanouissement personnel.

### *Adolescent (13-18 ans) :*



- Besoin d'indépendance et d'autonomie pour développer une identité personnelle.
- Besoin de soutien émotionnel familial, malgré l'investissement croissant des relations sociales, pour donner un sentiment de sécurité.
- Besoin d'éducation sur la santé physique, mentale et sexuelle pour une transition réussie vers l'âge adulte.
- Besoin de soutien à la prise de décision et à la planification pour préparer l'avenir.

# 13. Le Cadre, les Règles et le Rôle des Structures dans l'Apprentissage du Vivre-Ensemble

Les structures d'accueil (Périscolaire, Accueil de Loisirs, Accueil Jeunes) sont des espaces privilégiés qui vont bien au-delà de la simple garde : elles sont de véritables **laboratoires du "vivre-ensemble"**. Le rappel constant des **règles collectives** et la définition d'un **cadre clair et bienveillant** sont au cœur de notre mission pédagogique. Ce cadre n'est pas une contrainte, mais un **socle sécurisant** qui permet à chaque enfant et adolescent de trouver sa place, de se respecter mutuellement et de développer un sentiment de **responsabilité** envers le groupe. En instaurant des **règles partagées** (qu'elles soient de sécurité, de politesse, ou de respect du matériel et de l'environnement), nos équipes enseignent de manière pratique les **fondamentaux de la citoyenneté**. Les jeunes apprennent concrètement la **négociation**, la **Résolution de conflits**, l'écoute et l'acceptation de la diversité. Ainsi, le rôle de nos structures est d'offrir un tremplin où, encadrés par une équipe unifiée et cohérente, les enfants et les jeunes s'approprient les valeurs de **respect mutuel** et de **solidarité** indispensables à leur future insertion sociale et à leur participation active à la vie de leur commune.



Le cadre, règle et rôle de la structure font aussi écho au niveau familiale c'est-à-dire que vous pouvez vous référer au différents documents obligatoires mis à disposition des familles :

- Règlement intérieur des structures
- Projet éducatif Territorial

Ces documents sont accessibles sur le site internet de la commune : [www.noves.fr](http://www.noves.fr). Ils sont également disponibles sur les structures en format papier.



## 14. Communication et Continuité Éducative entre les Services.

Pour garantir la **continuité du parcours éducatif** de l'enfant (PEDT) et l'efficacité de nos actions, une communication fluide et structurée entre les différents services municipaux est primordiale. L'objectif est de créer une véritable **passerelle** entre l'accueil périscolaire, les activités extrascolaires (vacances) et le Foyer des Jeunes, assurant ainsi la transmission des informations clés : suivi des enfants à besoins spécifiques (PAI, PPRE), remontée des incidents, partage des projets pédagogiques et harmonisation des pratiques d'animation. Cette coordination permet de positionner l'équipe comme un **acteur unique et cohérent** au service de l'enfant et de sa famille sur l'ensemble des temps de loisirs.

### Modalités de Communication Spécifiques à Chaque Structure

#### 1. Le Foyer des Jeunes (Espace Adolescents)

Pour assurer une liaison efficace et la bonne intégration des jeunes lors du passage de l'extrascolaire au Foyer :

- **Réunions de Liaison Jeunesse** : Organisation d'une rencontre trimestrielle entre les responsables de l'extrascolaire (vacances) et le responsable du Foyer des Jeunes pour anticiper les passages d'âge et échanger sur les dynamiques de groupe.
- **Partage des projets** : Utilisation d'un dossier partagé (numérique) pour la consultation des grands projets annuels et thématiques, afin de maintenir une cohérence dans la proposition d'activités aux 11-13 ans.

## 2. 🎓 L'Accueil Périscolaire (Mercredi )

La communication au sein de l'équipe périscolaire est centrée sur la réactivité et la préparation des animations :

- **Échanges Quotidiens par E-mail** : Les informations urgentes, les incidents mineurs ou les modifications de dernière minute (PAI, changement de prise en charge) sont transmis immédiatement par courriel aux animateurs et à la direction.
- **Temps d'Échange Hebdomadaire (Mercredi)** : Un temps d'échange court est dégagé tous les mercredis, généralement en fin de matinée ou début d'après-midi, pour faire le point sur la semaine écoulée, régler les problèmes pratiques et préparer la thématique du vendredi suivant.
- **Réunions d'Élaboration des Plannings (Mensuelles)** : Une réunion formelle est organisée un **mardi par mois** (date fixe) pour l'évaluation des actions passées et l'élaboration collaborative des plannings d'animations du mois suivant, en lien avec les objectifs du projet pédagogique.

## 3. 🎪 L'Accueil de Loisirs Extrascolaire (Vacances Scolaires)

Le rythme des vacances impose des échanges plus intensifs et structurés :

- **Réunion Pré-Vacances (Vendredi)** : Une réunion de préparation détaillée est tenue le **vendredi précédent le début des vacances** pour la validation finale des plannings, la répartition des rôles, la logistique des sorties et la gestion des enfants à besoins spécifiques.
- **Réunion de Bilan/Ajustement Hebdomadaire (Mercredi)** : Un point de mi-séjour est organisé le **mercredi de chaque semaine de vacances** pour évaluer les activités réalisées, identifier les difficultés rencontrées (relationnelles, matérielles), ajuster les objectifs et préparer la fin de période.

# 💡 15. L'Importance Cruciale de la Communication



La communication est d'une importance capitale dans un projet éducatif et au sein d'une structure d'accueil, particulièrement pour les raisons suivantes :

### 1. Assurer la Sécurité et le Bien-être des Enfants

C'est la priorité absolue. Une communication efficace permet :

- **Transmission d'informations vitales** : Relais immédiat des consignes de santé (PAI, allergies, traitements), des incidents ou des changements de comportement.
- **Continuité de la surveillance** : S'assurer que chaque adulte connaît l'effectif exact, les zones de surveillance et les règles de sécurité.

## 2. Garantir la Cohérence Éducative

La communication est le pilier de la **continuité** entre les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire), comme le prévoit le PEDT :

- **Partage des objectifs** : S'assurer que tous les animateurs, quelles que soient les structures (périscolaire, vacances, foyer des jeunes), travaillent vers les mêmes valeurs et objectifs éducatifs.
- **Harmonisation des pratiques** : Éviter les contradictions dans les règles de vie et les méthodes d'encadrement, offrant ainsi un cadre clair et sécurisant à l'enfant.

## 3. Renforcer la Collaboration et l'Efficacité de l'Équipe

Une bonne communication interne est essentielle pour le fonctionnement optimal du service :

- **Clarté des rôles** : Définir qui fait quoi (plannings, logistique, sorties), évitant ainsi les doublons ou les oublis.
- **Gestion des conflits et soutien** : Permettre l'expression des difficultés (avec un enfant, un parent, ou un collègue) et le soutien mutuel entre professionnels.
- **Développement des projets** : Faciliter l'échange d'idées et la créativité pour l'élaboration et la mise en œuvre des activités.

## 4. Bâtir la Confiance avec les Familles

La communication vers l'extérieur (les parents) est un gage de professionnalisme :

- **Transparence** : Informer les familles des activités, des objectifs et du quotidien de l'enfant.
- **Partenariat Éducatif** : Permettre aux parents d'être des acteurs de la vie de l'enfant en relayant des informations importantes (fatigue, événement familial) et en adhérant au projet.

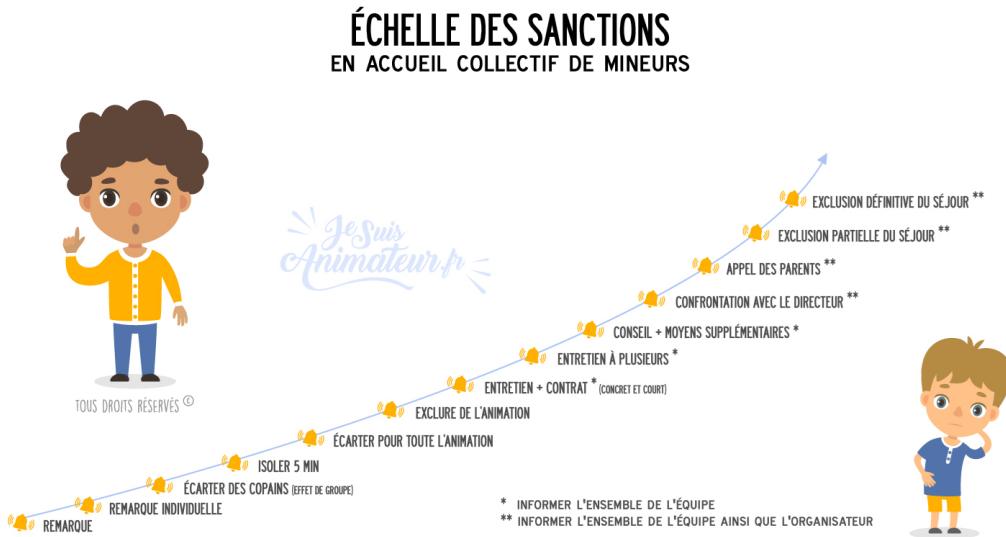
En résumé, la communication n'est pas un simple outil, c'est le **ciment** qui unit l'équipe, le projet et la relation avec les familles, assurant ainsi la réussite éducative du centre.

C'est un élément essentiel de tout règlement intérieur, car il garantit l'équité, la transparence et la sécurité pour tous. Le dispositif doit être clair et progressif.

Voici une proposition de paragraphe sur le cadre réglementaire des sanctions, suivi de la présentation structurée des échelonnements que vous avez définis :



# 16. Cadre Réglementaire des Sanctions et Procédure Échelonnée



## 1. Le Cadre Réglementaire

Les accueils en tant que service public municipal, a pour mission d'assurer un environnement sécurisant et propice à l'épanouissement personnel, au respect mutuel et à la vie en collectivité, conformément à son Projet Éducatif Territorial (PEDT). Le présent dispositif de sanction ne vise pas à punir, mais à **responsabiliser l'enfant** et à **protéger le groupe**. Il s'applique lorsque le comportement d'un enfant met en danger sa propre sécurité, celle d'autrui, ou entrave de manière répétée le bon déroulement des activités ou le respect du règlement intérieur (non-respect des règles de vie, dégradations, violences verbales ou physiques). Ce cadre est conçu pour être **progressif** et toujours accompagné d'un **dialogue** avec l'enfant et sa famille.

## 2. Échelonnement des Sanctions

La procédure suit une graduation progressive, visant d'abord la médiation et l'avertissement, avant d'aboutir à des mesures administratives :

### Premier Degré : Avertissement et Médiation

- **Action** : L'animateur ou la direction intervient par un **rappel à la règle** et une discussion immédiate avec l'enfant pour comprendre la raison de son comportement et l'aider à réparer (si possible).
- **Formalisation** : Le personnel consigne les faits.
- **Seuil de passage au degré suivant** : **Trois (3) avertissements oraux** pour un même type de manquement sur une période donnée (ex: un trimestre).

## **Second Degré : Mobilisation du Partenariat Éducatif**

- **Action :** Le responsable de structure (ou la direction) **convoque les familles** (parents/responsables légaux) à un entretien. L'objectif est de partager les observations, de définir ensemble les actions correctives à mettre en place (à la maison et au centre), et de rappeler les attentes du règlement intérieur.
- **Formalisation :** Un compte-rendu de cet entretien est rédigé et signé par les deux parties.

## **Troisième Degré : Avertissement Formel**

- **Action :** Après l'échec des actions correctives définies lors de l'entretien, la famille reçoit un **avertissement écrit officiel** de la part de la direction du service.
- **Conséquence :** Cet avertissement est versé au dossier administratif de l'enfant et marque l'imminence d'une sanction administrative plus lourde.
- **Seuil de passage au degré suivant :** **Trois (3) avertissements écrits** entraînent l'examen du dossier en vue d'une sanction administrative.

## **Quatrième Degré : Mesure Administrative Provisoire**

- **Action :** La direction, en concertation avec la collectivité, peut décider d'une **exclusion temporaire** des services (périscolaire et/ou extrascolaire) pour une durée définie.
- **Objectif :** Marquer l'importance des règles et offrir un temps de réflexion à l'enfant et à sa famille sur l'engagement à respecter le règlement.

## **Sanction Finale : Exclusion Définitive**

- **Action :** En cas de **manquement grave** immédiat (violence avérée, dégradation volontaire importante) ou de **récidive** avérée après l'épuisement de tous les degrés de la procédure, l'exclusion définitive de tous les services d'accueil de loisirs municipaux peut être prononcée par l'autorité territoriale (Maire ou son représentant).

## **Cas Particuliers : Enfants à Caractéristiques Complexes**

Pour les enfants présentant des troubles du comportement liés à un handicap ou à des difficultés spécifiques, le dispositif est appliqué avec une **attention particulière**. Le processus est avant tout axé sur **l'adaptation du cadre** et la recherche de solutions en lien avec le **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) ou tout autre document de suivi, avant d'envisager toute mesure d'exclusion. Le dialogue avec les familles et les services spécialisés est intensifié dès le premier degré.



## Perspective d'Évolution : L'Espace Jeunes vers une Ouverture le Mercredi

Dans une volonté constante d'adaptation de l'offre municipale aux besoins réels des familles et des adolescents de Noves, le service Jeunesse travaille actuellement sur une **extension de l'accueil du Foyer des Jeunes**.

**Le Constat :** Le diagnostic réalisé par l'équipe d'animation met en évidence une **très forte demande** de la part des adolescents pour l'ouverture de leur structure le mercredi après-midi. Jusqu'à présent fermé sur ce créneau, l'Espace Jeunes est identifié par les jeunes comme un lieu ressource indispensable qui leur manque en milieu de semaine.

**Le Projet d'Ouverture :** Sous l'impulsion de Matthieu, responsable du Foyer, une étude de faisabilité est en cours pour permettre une ouverture pérenne les mercredis après-midi. Cette extension de service vise deux objectifs fondamentaux :

- **Un point de rencontre sécurisé :** Offrir aux adolescents un lieu de socialisation encadré par des professionnels, évitant ainsi l'isolement ou l'errance.
- **Un espace de projet :** Permettre aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement technique et pédagogique pour construire leurs propres projets (séjours, événements locaux, initiatives citoyennes).

Cette potentielle ouverture s'inscrit pleinement dans notre fil rouge annuel : en devenant un lieu d'accueil plus régulier, le Foyer renforce sa capacité à inclure tous les jeunes, à favoriser leur autonomie et à les rendre acteurs de la vie de leur commune.



## Le Lien avec les Familles : Un Pilier de notre Accueil

Le lien avec les familles constitue pour notre service municipal un point d'honneur et l'une des qualités premières que nous cultivons quotidiennement. Nous plaçons la **proximité et la bienveillance** au cœur de nos échanges, car nous sommes convaincus que la qualité de l'accueil de l'enfant dépend directement de la qualité de la relation avec ses parents. Cette confiance mutuelle est le socle indispensable à une coéducation réussie.

**Les atouts de cette relation de proximité :**

- **Une sécurité affective renforcée** : Un enfant qui voit ses parents et ses animateurs échanger avec sourire et respect se sent en totale sécurité. Cette "passerelle" de confiance lui permet de s'investir pleinement dans ses loisirs.
- **Un suivi individualisé et réactif** : Cette communication directe nous permet de mieux comprendre le rythme, les besoins spécifiques ou les petits changements d'humeur de chaque enfant. Elle facilite également la mise en place de projets complexes comme l'inclusion ou le suivi des PAI.
- **Une écoute constructive** : En étant proches de vous, nous sommes en mesure de recueillir vos suggestions et vos retours en temps réel, nous permettant de faire évoluer nos pratiques pour répondre au mieux aux attentes des administrés.
- **Un climat de convivialité** : Au-delà du cadre administratif, nous tenons à ce que le centre de loisirs soit un lieu de vie agréable et chaleureux pour tous, où chaque famille se sent écoutée, reconnue et respectée dans sa singularité.

Pour nous, la communication n'est pas seulement une transmission d'informations, c'est un **engagement de transparence et de soutien** que nous prenons envers chaque foyer de Noves.



## Évaluation et Amélioration Continue : Nos Outils de Mesure

Un projet pédagogique est une matière vivante qui nécessite d'être mesurée pour rester pertinente. Afin de vérifier l'**atteinte** de nos objectifs et d'ajuster nos actions, nous mettons en place un dispositif d'évaluation partagé entre tous les acteurs du centre.

## Pour l'Équipe d'Animation (Auto-évaluation professionnelle)

- **Bilans de fin de période :** À chaque fin de cycle (avant les vacances), un temps est dédié en réunion pour analyser les réussites et les freins rencontrés sur les objectifs opérationnels.
- **Grilles d'observation "Inclusion" :** Un outil spécifique permet de noter les évolutions de comportement et l'intégration des enfants à besoins spécifiques lors des ateliers "fil rouge".
- **Indicateurs quantitatifs :** Suivi du nombre de projets proposés, taux de participation aux activités et respect des budgets d'activités.

## Pour les Familles (Mesure de la satisfaction et du lien)

- **Le Questionnaire annuel de satisfaction :** Un formulaire numérique ou papier envoyé en fin d'année pour recueillir vos avis sur la qualité de l'accueil, la communication et l'épanouissement de votre enfant.
- **La "Boîte à Dialogues" :** Disponible à l'accueil, elle permet de recueillir vos suggestions ou remarques de manière spontanée tout au long de l'année.
- **Le "Café des Parents" :** Un temps d'échange informel trimestriel pour recueillir vos retours de vive voix sur la vie du centre.

## Pour les Enfants (Recueil de la parole et participation)

- **Le "Mur des Humeurs" :** Un outil visuel (smileys, couleurs) utilisé en fin de journée pour que les plus jeunes expriment leur ressenti sur les activités vécues.
- **Le Conseil de Vie des Enfants :** Pour les 6-11 ans, une réunion mensuelle où les enfants évaluent eux-mêmes les projets passés et votent pour les thématiques à venir, les rendant ainsi acteurs de leurs loisirs.
- **Le "Thermomètre du Quiz" :** Suite au quiz de lancement, un second passage en fin d'année permettra de mesurer l'évolution des connaissances des enfants sur le handicap et l'écologie.

# Conclusion : Un Engagement pour l'Avenir

Ce projet pédagogique n'est pas qu'un document administratif ; c'est le reflet de notre ambition pour la jeunesse de Noves et la feuille de route qui guide chacune de nos actions. En plaçant l'épanouissement, la citoyenneté et le respect au cœur de notre démarche, et en faisant de l'inclusion notre fil rouge, nous nous engageons à offrir à chaque enfant un espace où il peut grandir sereinement, quelles que soient ses particularités.

Notre équipe, professionnelle et passionnée, reste consciente que le terrain est mouvant. C'est pourquoi nous nous inscrivons dans une **démarche d'amélioration continue** : tout au long de l'année, nos pratiques seront évaluées et réajustées pour répondre aux nouveaux besoins des enfants et aux évolutions de notre territoire.

Nous abordons cette nouvelle année avec enthousiasme, impatients de voir les enfants s'approprier ces projets, de voir les barrières du handicap s'effacer devant le jeu, et de voir de nouvelles passerelles se créer avec les familles et entre nos services. Ensemble, faisons du centre de loisirs de Noves un lieu de vie dynamique, solidaire et durable, où chaque enfant devient, à son échelle, un acteur fier de sa commune.

